

Les Amis du Patrimoine de Quincieux organise un concert caritatif

Afin de permettre à la chapelle de retrouver toute sa splendeur, l'association participe à ce jour à deux actions au profit de la restauration de la chapelle :

- **Un concert caritatif** le vendredi 9 juin à partir de 19h00 au « Verger de Nadine » n° 14 rue des Verchères. Participeront l'Harmonie de Quincieux, un violoniste et un guitariste pour un concert classique.

La soirée se terminera par un concert de jazz. Buvette et restauration seront assurées sur place. L'entrée et les participations sont libres et les bienvenues !

Concert caritatif auprès de LA CHAPELLE

Organisé par Les Amis du Patrimoine de Quincieux

Vendredi 9 juin dès 19 h



Dans la cour du « Verger de Nadine »

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE !
PLUSIEURS CONCERTS : INTIMISTES,
HARMONIE DE QUINCIEUX



- **Un Appel aux dons :**

Le **jeudi 9 mars 2023**, à la mairie, a eu lieu la **signature de la convention tripartite** mettant en

lien la Fondation du Patrimoine, l'association les Amis du Patrimoine de Quincieux et la Commune. L'objectif est de pouvoir faire appel aux dons pour encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise.

Jusqu'au 30 septembre 2023, la Fondation du Patrimoine octroiera 1 € pour 1 € collecté pour ce projet, dans la limite de 5 000 € .

Faire un don : comment participer ?

Pour faire un don, vous pouvez passer par le site de [la Fondation du Patrimoine](#) mais vous pouvez, également, passer par l'association "Les Amis du Patrimoine de Quincieux" pour adresser vos chèques que vous aurez pris soin de libeller à l'ordre de "La fondation du Patrimoine - Quincieux". Vous aurez alors à remplir [ce bon de souscription](#) et l'envoyer par courrier à notre Présidente Anne-Marie GEIST

à l'adresse suivante :

Les Amis du Patrimoine de Quincieux
Madame GEIST Anne-Marie
685 route de Varennes
69650 QUINCIEUX

Vos dons sont défiscalisables que vous donniez en tant que particulier ou en tant qu'entreprise.

